



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES
SECRETARIAT GENERALE
DIRECTION REGIONAL DE LA POPULATION ET DES SILIDARITES MENABE
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHETS PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 04-2025/MPS/SG/DRPS/PRMP-Mbe

1. Le **MINISTERE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **FOURNITURE ET LIVRAISON D INTERVANTION SOCIALE, - LOT 01PRODUIT ALIMENTAIRE POUR POPULATION VULNERABLE, - LOT 02 HABILLEMENT POUR POPULATION VULNERABLE** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation .

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **DIRECTION REGIONAL DE LA POPULATION ET DES SILIDARITES MENABE Andakabe Morondava**

Rue :

Etage / Numero de Bureau : **DIRECTION REGIONAL DE LA POPULATION ET DES SILIDARITES MENABE**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **DIRECTION REGIONAL DE LA POPULATION ET DES SILIDARITES MENABE** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir au plus tard le **09/06/2025 à 12 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 23/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics